

Philippe Petit Secrétaire du CHSCT
Tél : 04 77 44 23 04
04 77 44 71 79

Roanne le 3 mai 2010

M.Marcon André
Président du CHSCT du centre de Roanne

Monsieur le Président du CHSCT,

Je vous interpelle ce jour, vis-à-vis de plusieurs incidents qui se sont déroulés récemment.

Le premier incident concerne la chute de dalles de sous-toiture du bâtiment Leclerc. En effet, ce vendredi des dalles de sous-toiture sont tombées au sol en travée 12 (activité 10RC châssis). La société de maintenance est intervenue rapidement pour enlever les morceaux suspects. Elle reste cependant impuissante pour solutionner le problème dans sa totalité car n'ayant pas une nacelle de 25m à disposition. Même avec une nacelle évoluant à une hauteur supérieure, elle n'est pas sûre de pouvoir intervenir partout étant donné la dimension du panier de cette nacelle. Une autre solution est-elle envisageable avec une société spécialisée ? Je tiens à préciser que ce n'est pas la première fois qu'un tel incident se produit, et qu'aucune décision n'a été prise afin de solutionner ce problème définitivement.

Le deuxième incident concerne la descente du rideau d'un portail automatique ce matin même sur un char 10RC. Cet incident n'a « heureusement » occasionné que des dégâts matériels, pour le portail et le char. Si la société prestataire est intervenue rapidement pour remettre le rideau du portail, il reste d'autres actions à réaliser (vérifications, entretien) pour ce portail, mais aussi pour les autres. Un renforcement des contrôles des cellules de détection et des temporisations me semble nécessaire. D'autre part, une information au personnel concernant l'interdiction de passer sous les portails automatiques et l'obligation d'emprunter les passages et portes piétons est indispensable.

Je reste à votre disposition pour plus de précision.

Veillez agréer, Monsieur le Président, mes plus respectueuses salutations.